

TOUR DE BRETAGNE

De Camaret à Douarnenez, la presqu'île de Crozon et la baie de Douarnenez

Autour de la presqu'île de Crozon jusqu'au célèbre port de plaisance de Douarnenez, nous vous invitons à découvrir les pointes rocheuses et les grandes plages de sables fins. Vous apprécierez les vues uniques sur l'Océan Atlantique et sur l'ensemble de la Baie de Douarnenez.



Jour 1 : Camaret-sur-Mer.

Arrivée et Installation à Camaret-sur-Mer.

Jour 2 : Camaret / Morgat

Nous nous orientons d'abord plein Nord, puis vers l'extrémité occidentale de la presqu'île. Alors le sentier change de cap et surplombe la mer vers la pointe de Pen Hir : un tapis d'herbe drue, comme posée sur la roche, résiste à l'Océan. Le granit est ciselé et la falaise abrupte, haute de plus de 70 mètres. Pen Hir constitue un observatoire unique pour découvrir tant l'île de Sein et de Ouessant. En contre bas quelques îlots baptisés "tas de pois" cassent les vagues puis en libèrent l'écume.

Montée 360 m – Descente 360 m – 21 km

Jour 3 : Boucle du Château de Dinan

Randonnée en boucle vers les rochers ruiniformes du « Château » de Dinan, l'éperon barré de Lost Marc'h et l'immense plage de Goulien. Nuit à Morgat.

Montée 325 m – Descente 325 m – 16 km

Jour 4 : Morgat - Cap de la Chèvre. 20 km. Nuit à Morgat

Nous suivons la frêle silhouette du Cap de la Chèvre en empruntant le chemin côtier par les pointes de Rostudel et du Dolmen. Du cap, situé plein sud, vous voici proche de la 7ème plus belle plage d'Europe : l'anse de Saint Nicolas et l'île Vierge, à travers pins, landes, bruyères, et eaux turquoise. Les non habitués de la Bretagne seront subjugués face à de tels paysages. Les habitués savent pourquoi ils y reviennent !

Montée 735 m – Descente 760 m – 21 km

Jour 5: Morgat - St-Nic. 23 km. Nuit à Morgat

Notre destination est aujourd'hui le petit village de Saint-Nic dont la plage de Pentrez est longue de plus de 4 km. Une occasion de se déchausser et de s'offrir un bon massage de sable fin ; idéal après les dénivelés des jours passés. En chemin, dans le creux de vastes falaises, vous pourrez apercevoir une série de grottes. Caractéristiques de la Presqu'île de Crozon, elles recèlent des "trésors" très divers ... Rendez-vous à 17h à la plage de Pentrez au niveau du café Del'ys (fin de votre randonnée) pour un transfert à l'hôtel de Morgat.

Montée 400 m – Descente 400 m – 23 km



Jour 6 : Saint-Nic - Douarnenez.

De Pentrez au célèbre port de plaisance de Douarnenez, le sentier côtier offre de magnifiques points vus sur les dunes et la côte sauvage de la baie de Douarnenez.

Montée 350 m – Descente 300 m – 22,5 km

Jour 7 : Douarnenez

Fin du séjour après le petit-déjeuner.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.



- Presqu'île de Crozon : découverte de la pointe de Pen Hir et ses « Tas de Pois »
- Cap de la Chèvre, l'île Vierge et l'anse Saint Nicolas
- La baie de Douarnenez : sa côte sauvage et le port de plaisance de Pentrez

DATES

Départ tous les jours, du 1^{er} avril au 30 octobre.

LE PRIX COMPREND

- les transferts de bagages
- les transferts de personnes mentionnées au programme (J5 et J6)
- le carnet de route (1 carnet par chambre)
- les repas du soir

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le trajet A/R depuis votre domicile
- les repas du midi
- les boissons
- les visites éventuelles
- les assurances




- les frais d'inscription, les frais de traitement prioritaire et les frais d'envoi à l'étranger

ACCUEIL / DISPERSION

En fin d'après-midi à Camaret-sur-Mer. L'hôtel se situe à 500m de l'Office du Tourisme.

Après le petit déjeuner à Douarnenez. Bus pour Brest, Quimper ou Camaret (hors forfait).

NIVEAU

 Avec des dénivellations, notamment pour passer des fonds de criques aux sommets de falaises et plus particulièrement au Cap de la Chèvre, là où les falaises atteignent près de 100m de hauteur. Plus de la moitié des itinéraires se font sur le sentier côtier ; la partie restante emprunte à l'intérieur des terres des chemins de terre ou empierrés et quelques petites routes peu fréquentées.

HEBERGEMENTS et RESTAURATION

TRANSPORT DES BAGAGES

Le transfert des bagages entre chaque hébergement est assuré par nos soins.

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photo ...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas dépasser **13 kg**).

ACCES



En voiture :

Stationnement à Camaret :

Vous pouvez laisser votre véhicule en stationnement gratuit / non surveillé Rue du Quai Louis Auguste Tephany (proche de l'office de tourisme)



Récupération de votre véhicule : Bus de Douarnenez à Quimper (réseau Breizhgo, ligne 51), puis bus de Quimper à Camaret-sur-Mer (réseau Breizhgo, ligne 37). Plus de renseignements sur <https://www.breizhgo.bzh/accueil>



En train :

En début de séjour, gare SNCF de Brest puis accès en bus à Camaret-sur-Mer (hors forfait), ligne 34 du réseau Breizhgo

En fin de séjour, bus de Douarnenez à Quimper (réseau Breizhgo, ligne 51), horaires fournis dans le carnet de route. Prévoir 2,50 €/ticket/personne. Pour plus d'informations : <https://www.breizhgo.bzh/accueil>

Informations SNCF : 36 35 ou site Internet www.sncf.com ou www.dbfrance.fr.

Se renseigner aussi en Normandie pour plus de précisions au 0 825 00 33 00 ou sur www.commentjyvais.fr.

DOSSIER DE VOYAGE

Un carnet de route vous sera adressé avant le départ, il comprend : une carte générale, un programme (précisant les coordonnées des prestataires et le déroulement du séjour), le tracé précis des itinéraires sur fond de carte et un carnet réalisé par nos soins détaillant l'itinéraire de chaque étape.

LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

Vos vêtements de marche (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- chaussettes de sport ou de randonnée,
- pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pull ou veste polaire,



- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil,
- un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- un maillot de bain et une petite serviette de bain,
- tenue de rechange confortable pour le soir.

Matériel divers

- paire de lunettes de soleil (toute saison),
 - crème de protection solaire,
 - 1 ou 2 gourdes de 1 litre,
 - pour le pique-nique : couteau de poche, couverts, gobelet, boîte hermétique en plastique type Tupperware (à la place d'une assiette, très pratique notamment pour y ranger ses couverts), 1 serviette de table,
 - affaires de toilette,
 - petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
 - papier hygiénique, mouchoirs,
 - 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles),
 - 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
 - lampe torche ou lampe frontale,
- Autres équipements facultatifs : bâtons de marche conseillés (avec embouts caoutchouc), 1 paire de jumelles, appareil photos ...

› TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :



- **Préparez-vous et prévoyez**
 - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
 - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
 - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
 - Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**
 - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
 - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- **Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants
 - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
 - Favorisez les contenants réutilisables
 - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage
- **Respectez les autres usagers**
 - Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
 - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier

ASSURANCES

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un



exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, et si vous n'avez pas souscrit à notre assurance annulation, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation avant le départ, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au **05 32 09 21 81**.



La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.



- La côte d'Opale
- La pointe du Raz

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 –

PLUS DE DETAIL AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

